



Réf : 3_tan tan_17_5

Titre : La construction des villes nouvelles ouvre des perspectives prometteuses pour les promoteurs immobiliers (ministre)

Rabat, 25/03/10 - La construction des villes nouvelles ouvre des perspectives prometteuses d'investissements devant les promoteurs immobiliers des secteurs public-privé en favorisant leur accès au foncier, selon des prix préférentiels et des mesures fiscales incitatives, a souligné le Secrétaire d'Etat chargé du développement territorial, M. Abdeslam Mesbahi.

M. Mesbahi, qui a participé récemment au 21e Marché International des Professionnels de l'Immobilier qui s'est tenu du 16 au 18 mars à Cannes, a affirmé que le chantier des villes nouvelles ambitionne de relever les défis relatifs à l'urbanisation et à satisfaire les besoins de toutes les catégories sociales, indique jeudi un communiqué de son département.

Dans son exposé sur l'expérience marocaine dans ce domaine, M. Mesbahi a indiqué que le chantier des villes nouvelles relève d'une approche urbanistique tendant à accompagner le développement de l'espace, contrôler l'urbanisation autour des grandes agglomérations, créer des opportunités d'investissements, atténuer la pression pesant sur les villes et résorber le déficit existant en matière de logements.

Le marché international des professionnels de l'immobilier a vu la participation d'une importante délégation marocaine comprenant notamment des promoteurs immobiliers et le représentant du groupe +Al Omrane+ qui a présenté son expérience dans le domaine de la construction des villes nouvelles, ajoute le communiqué.

La délégation a participé à l'animation des séminaires ainsi qu'aux ateliers sur la mise à niveau et l'avenir des villes.

M. Mesbahi a tenu des rencontres avec plusieurs ministres et maires de villes de plusieurs pays amis au cours desquelles ont été examinées les perspectives de coopération.

Le 21e Marché International des Professionnels de l'Immobilier a vu la participation de 1.720 exposants représentant 80 pays.

Dernière modification 25/03/2010 15:36.

©MAP-Tous droits réservés